

Résolution présentée par la délégation de la

République du Yémen

Thème Conflits et sécurité internationale

Concerne La transparence du commerce à fins militaires

L'assemblée générale,

Soucieuse des effets néfastes de la vente d'armes sur les conflits, des conséquences civiles et de l'augmentation des tensions dans le monde,

Considérant le manque de transparence, notamment sur la provenance, l'acheteur, le prix, la quantité et les moyens utilisés dans le commerce d'outils à fins militaires,

Rappelant que les conflits armés sont souvent nourris par le commerce de matériels de guerre, malheureusement peu contrôlé,

Persuadée qu'une augmentation de transparence responsabiliserait les gouvernements et alors, diminuerait la masse et l'intensité des guerres dans le monde,

Accusant certains pays d'enrichir leurs économies en profitant de la mort de milliers de personnes et de s'ingérer dans la politique interne de divers nations,

Décide - de la création d'une nouvelle organisation liée aux Nations Unies : l'OCCA (Organisation de Contrôle du Commerce des Armes);

- de la mise en place d'un nouvel article dans la Charte des Nations Unies pour plus de transparence sur la vente d'armes notamment sur les points suivants : le destinataire, le fournisseur, les coûts ainsi que les spécificités d'importations (par quels moyens, quoi?);

- de sanctions économiques équivalentes à la somme du coût de l'équipement militaire vendu, s'il y a non-respect de la consigne précédente.

Le texte français fait foi